

Liens du **CODE**

bonjour

BONJOUR DU SECRÉTARIAT DU CODE !

Bienvenue au deuxième numéro de Liens du Code. Depuis notre dernière mise à jour, l'Equipe du Code a finalisé nos quatre premières listes de vérification pour l'auto-évaluation, qui nous permettront de mesurer les programmes de votre organisation selon les principes de bonnes pratiques pour l'intégration du VIH, le CDV, le MIPA et la stigmatisation & la discrimination.

Nous avons également élaboré un processus d'adoption à plusieurs niveaux afin de mettre en exergue les signataires qui, non seulement ont signé, mais ont également intégré les principes du Code dans leur travail. Allez à la section A vérifier pour en savoir plus.

Enfin, nous proposons un entretien avec l'un de nos Champions du Code basé en Equateur, Corporacion Kimirina, qui nous explique comment et pourquoi le Code est un outil important pour leur travail.

Nous espérons que vous aurez plaisir à lire ce numéro de Liens du Code !

ANNONCES

Liste de vérification pour l'auto-évaluation

Le Secrétariat du Code a lancé un Outil d'auto-évaluation pour vous aider à mettre en pratique les principes du Code. Les quatre premiers modules sont désormais disponibles ; ils portent sur la stigmatisation & la discrimination, le MIPA (la participation significative des personnes vivant avec le VIH), le Conseil et dépistage volontaire (CDV) et l'intégration du VIH.

Les modules peuvent être téléchargés sur le site web du Code (www.hivcode.org) en anglais, en espagnol, en français, en russe et en arabe. Après avoir fait l'évaluation, envoyez-nous votre Plan d'action et soyez reconnu comme ONG de mise en oeuvre, comme présenté ci-dessous !

Processus d'adoption à plusieurs niveaux

Le Code a élaboré pour les ONG un système à plusieurs niveaux afin de reconnaître les signataires à mesure qu'ils progressent dans l'intégration du Code dans leur travail. Le processus se présente comme suit :



ONG d'adoption : une organisation qui a adopté les principes du Code et s'engage à utiliser le Code dans ses programmes.



ONG de mise en oeuvre : une organisation qui peut démontrer qu'elle met en pratique les principes du Code. Les signataires doivent remplir au moins une liste de vérification pour l'auto-évaluation et soumettre un Plan d'action, ou référencer le Code dans un document stratégique de l'organisation.



Champion du Code : une organisation qui peut démontrer de manière active l'utilisation du Code dans son travail quotidien ou qui « se fait le champion » du Code dans sa communauté, auprès d'autres ONG, au cours de conférences – les possibilités sont illimitées !

Utilisez ces logos sur vos sites web et votre matériel marketing afin de promouvoir votre niveau d'adoption.

Traductions

Le Code est désormais disponible en cinq langues : anglais, russe, arabe, français et espagnol. Tous les signataires recevront une copie gratuite dans la langue appropriée en mars 2008. Vous pouvez également acheter des copies auprès d'Oxfam (<http://publications.oxfam.org.uk>) et de distributeurs régionaux. Veuillez visiter le site web du Code pour de plus amples informations.





ADOPTÉZ le Code !

Votre ONG est-elle engagée dans une amélioration et une responsabilisation permanentes?

Si vous ne vous êtes pas encore engagé à soutenir le Code de bonnes pratiques pour les ONG, vous pouvez le faire dès aujourd'hui en suivant 3 étapes faciles:

1. **Téléchargez le modèle de la lettre d'adoption** à partir du site web du Code, qui indique que vous vous engagez à appliquer les principes du Code dans votre organisation.
2. **Faites-en un document officiel** - faites-le signer par la direction de votre organisation.
3. **Envoyez votre lettre** - au Secrétariat du Code par la poste ou par email (info@hivcode.org).



FAITES PASSER !

Aidez-nous à informer d'autres personnes par rapport au Code.

transmettez ce bulletin d'information à 5 de vos collègues.



Votre organisation implique-t-elle de manière significative les personnes vivant avec le VIH (MIPA) dans votre travail ?

Que signifie MIPA ?

Le Code de bonnes pratiques pour les ONG définit le MIPA comme le droit à une participation active, libre et significative à tous les aspects de la riposte au VIH. L'implication des personnes vivant avec le VIH et des communautés affectées est essentielle, non seulement pour assurer l'efficacité de vos programmes de VIH, mais également pour la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.

A quel niveau votre organisation se situe-t-elle ?

Les quatre questions suivantes couvrent les éléments de base qui devraient pris en compte dans l'évaluation de l'efficacité de vos programmes en matière d'intégration du MIPA.

1. Nous plaillons pour la participation des PVVIH aux instances décisionnelles ou de formulation de politiques, et pour la valorisation égale de leurs contributions. Oui / Non
2. Nous plaillons pour la participation significative des PVVIH à la conception, la planification et la mise en œuvre des interventions de VIH. Oui / Non
3. Nous avons un environnement organisationnel qui suscite la non-discrimination et valorise la contribution des PVVIH et des communautés affectées. Oui / Non
4. Nous veillons à ce que les PVVIH et les personnes appartenant aux communautés affectées jouent une variété de rôles à différents niveaux de notre organisation. Oui / Non

Comment l'auto-évaluation du MIPA peut-elle vous aider ?

Si vous avez répondu non à l'une des questions ci-dessus, veuillez vous rendre sur le site web du Code pour avoir accès à l'intégralité du module d'auto-évaluation et y trouver les ressources pour vous permettre de renforcer les domaines à améliorer.

Rappelez-vous que si vous envoyez votre Plan d'action rempli au Secrétariat du Code, vous serez considéré comme une ONG de mise en œuvre, rendez-vous donc sur www.hivcode.org pour télécharger le module MIPA dès aujourd'hui !

Champion DU CODE

Extraits d'un entretien avec
**Amira Herdoiza, Directeur
exécutif de Corporacion
Kimirina, une
organisation à
but non lucratif
basée à Quito,
en Equateur et
un partenaire
de distribution
régionale du
Code en Amérique
latine.**

Pourquoi le Code est-il important pour l'Amérique latine ?

En Amérique latine, nous avons enregistré une forte augmentation des ONG travaillant dans le domaine du VIH. Ceci a entraîné également une augmentation des organisations ayant une expérience limitée en gestion efficace de leurs ressources et cela a malheureusement développé une culture de non-transparence dans de nombreuses ONG de lutte contre le VIH dans notre région.

C'est pour cette raison que nous considérons le Code comme un outil vital pour nous aider à changer les paramètres de notre travail et de celui d'autres ONG. Le Code est un important outil de référence pour l'identification des bonnes pratiques dans la riposte au VIH, nous permettant ainsi de travailler vers une meilleure

programmation et de meilleurs résultats.

Nous croyons que la promotion et l'adoption des principes organisationnels, des principes d'orientation et de programmation du Code permettront à toutes les ONG qui travaillent dans le domaine du VIH de devenir plus responsables devant nos bénéficiaires – les personnes vivant avec et affectées par le VIH.

Comment le Code soutient- il le travail de Kimirina?

Le Code guide notre travail. Il fournit un cadre important qui oriente nos programmes et nos processus de manière responsable et transparente à travers toute l'organisation.

Nous croyons qu'il est important de diriger par l'exemple et nous pratiquons donc tous les principes du Code au niveau interne. Par exemple, nous nous référons aux principes du Code pour orienter nos systèmes financiers afin d'affecter nos ressources de manière efficace et, nous veillons à ce que la participation significative des personnes vivant avec et affectées par le VIH soit au centre de toutes nos réponses.

Vous vous faites le champion du Code dans votre région ?

Ecrivez au Secrétariat du Code pour être la prochaine ONG qui sera présentée dans les Liens du Code.



PRÉSENTATION

Membres De Notre Comité Directeur



Kevin Osborne

Kevin est un conseiller principal du VIH/SIDA pour l'IPPF et le président du Comité directeur du Code. Kevin et son équipe sont fiers d'avoir intégré le Code dans les processus de recrutement et d'accréditation de l'IPPF, si bien que tous les nouveaux employés sont exposés au Code et que les organisations affiliées sont guidées par les principes du Code.



Bernard Gardiner

Bernard dirige la cellule mondiale du VIH/SIDA à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant rouge, qui héberge actuellement le projet du Code. Un exemple de la manière dont Bernard s'est fait le champion du Code à travers tout le mouvement de la Croix-rouge, c'est la façon dont il a mobilisé 35 Sociétés nationales de la Croix-rouge pour la signature du Code au cours de la dernière Assemblée générale.

Coordonnées du Code

Adresse:

Ch. des Crêtes 17
Petit -Saconnex

B.P. 372, 1211 Genève 19,
Suisse

Tél: +41 22 730 4832

or + 41 22 730 4251

Fax: +41 22 733 0395

Email: info@hivcode.org